

*Probabilité
que le Roi de
Suede n'est
entré en Saxe
que du con-
sentement du
Roi Auguste.*

les conditions n'en furent maniées que par Messieurs Imhof & Pfingstein; Si l'on fait attention au tems & aux circonstances qui ont précédé cette surprenante révolution, on se verra presque contraint d'avouer, que la venue du Roi de Suede en Saxe, étoit préméditée avec le Roi Auguste; soit pour cacher ses desseins aux Polonois, soit pour justifier aux yeux du public, la nécessité de son abdication; soit enfin pour donner moins d'ombrage à certaines Puissances, qui auroient infailliblement traversé son accommodement, si elles en avoient eu connoissance.

Pour donner quelque couleur à cette réflexion, un Lecteur qui ne fera pas tout-à-fait étranger dans les routes peu frayées que tiennent souvent les Souverains, n'a qu'à considérer, qu'à peine le Roi de Suede fut entré en Saxe avec son Armée, que les Magistrats de Leipfich & de quelqu'autres Villes de l'Electorat, firent publier de la part du Roi Auguste, des deffenses aux peuples d'abandonner leurs domiciles, & des ordres aux Magistrats de ne pas s'opposer aux volontez du Roi de Suede, & de convenir à l'amiable des Contributions nécessaires à l'entretien de ses troupes.* Dans le même tems, (c'étoit le 5. Septembre 1706.) le Roi de Suede fit publier une Declaration en forme de Manifeste, pour donner à connoître, qu'il n'étoit venu en Saxe que pour étouffer plus aisément la guerre de Pologne; que moyennant des Contributions volontaires, il prenoit tous les Sujets de l'Electorat sous sa protection & souvegarde, leur defendant de sortir de chez eux, pour transporter

* Voyez Tom. V. de cet ouvrage pag. 344.